



## Forum

## La persécution des personnes LGBT sur le continent africain et à Maurice

C'est dans le cadre enchanteur et paisible de la salle de conférence l'ambassade des États-Unis que plusieurs personnes se sont regroupées le jeudi 28 janvier lors d'un forum organisé par DIS-MOI (Droits Humains océan indien) pour faire état des lieux de la 'persécution des personnes LGBT sur le continent africain et à Maurice'. Le panel d'intervenants était composé de représentants de diverses organisations non gouvernementales, l'invitée spéciale de DIS-MOI étant Ava Thancanamootoo de la Church World Service, une ONG basée au Kenya, de plusieurs ONG locales militant pour la protection des droits des personnes LGBT à Maurice, tel que le Collectif Arc en Ciel, VISA-G.

Le directeur de DIS-MOI, Lindley Couronne, a présenté la problématique des personnes LGBT (Lesbiennes-Gays-Bisexuelles et Transgenres) en Afrique et à Maurice. Ava Thancanamootoo a évoqué la situation des personnes LGBT au Kenya et en Afrique du Sud. Elle a souligné toutes les difficultés de la mission de la Church World Service (une ONG américaine) en Afrique où la communauté LGBT est non seulement marginalisée, mais souffre aussi de persécution de la part des autorités (qui ne leur reconnaissent aucune existence, droit juridique) et de la société (la famille) qui les rejette et ne leur

accorde aucune visibilité, vie sociale. Le travail des ONG avec les LGBT doit donc se faire de manière discrète, voire clandestine, afin d'éviter des réactions violentes des populations africaines. Pauline Verner, représentant Le Collectif Arc En Ciel, a quant à elle parlé de la discrimination interfamiliale des personnes LGBT à Maurice.

José, transsexuel qui se dit bien dans sa peau, a offert son témoignage et se dit prêt à aider les autres personnes autour de lui. Sonia Hippolyte, de l'association VISA-G, elle, a élaboré sur la situation des personnes Trans à Maurice. Le dernier intervenant au forum a été Wensley Emilien, de la commission

LGBTI de DIS-MOI, qui plaide pour une reconnaissance des droits LGBTI à Maurice. De vifs échanges ont eu lieu sur la nécessité de se battre afin d'amender les lois devenues obsolètes et inadaptées à l'évolution de la société (notamment celle relative à la sodomie qui date de 1835) et de faire de son mieux pour que les choses évoluent vraiment. En attendant que les lois soient modifiées, on ne peut rester les bras croisés. Par ailleurs, les ONG qui œuvrent pour la protection des droits des personnes LGBT à Maurice devraient cesser de se battre pour leur seule paroisse : au lieu de se tirer les unes sur les autres, elles devraient plutôt joindre leurs efforts.

## Ava Thancanamootoo :

## « Maurice a fait pas mal de chemin »

Invitée spéciale du forum de DIS-MOI, Ava Thancanamootoo, jeune activiste mauricienne, travaille au Kenya pour la reconnaissance et la défense des droits des personnes homosexuelles avec l'ONG américaine Church World Service, sur un programme visant à mettre fin aux discriminations contre les minorités au Kenya, notamment des personnes LGBT.

« Pétri de traditions millénaires, le Kenyan, très pieux, considère que l'homosexualité n'existe pas, ne fait pas partie de la culture africaine, qu'elle est une déviance. Ce point de vue, véhiculé par les principales religions chrétienne et musulmane, majoritaires, est partagé par 90% de la population qui sont homophobes. Les personnes, les ONG oeuvrant pour la défense des personnes LGBT ne peuvent donc le faire ouvertement, sous peine de provoquer des réactions violentes. Le programme de Church



World Service a été initié après l'adoption des lois homophobes en Ouganda, en 2014. Il y avait de fortes craintes que d'autres pays africains suivent l'exemple ougandais. Un réseau se construit, discrètement, avec des ONG engagées dans le combat pour les droits des LGBT. Au Kenya, un homosexuel qui fait son 'coming-out' est exclu de sa famille, de sa communauté, de son église, de toute vie active et sociale. Il n'est protégé par aucune loi, n'a pas de droits. Très peu d'ONG s'occupent officiellement de ces cas. Selon la loi, vous pouvez avoir la pratique sexuelle que vous voulez dans le strict cadre de la vie privée. Si vous êtes pris en flagrant délit, vous encourez 15 ans de prison. Avant de se battre pour la reconnaissance des droits des LGBT, il faut d'abord que leur existence soit reconnue par la société. Il faut du temps pour changer les mentalités en Afrique. »

« Comparé à d'autres pays, Maurice a fait pas mal

de chemin. Sur la question LGBT, en dépit des obstacles, nous avons beaucoup avancé. Nous avançons mentalement plus vite que les Africains parce que nous sommes moins nombreux. Nous devrions en profiter pour aller plus loin, plus vite et plus efficacement. Les LGBT ne réclament pas un traitement particulier ou un statut différent. Seulement la reconnaissance de leur existence et le respect de leurs droits. »



Sonia Hippolyte :

## « Informons-nous avant de juger les autres »

## ■ Qui est Sonia Hippolyte ?

Ancienne élève du collège New Devton, j'ai commencé mon engagement social en rendant visite aux enfants des couvents. Puis, il y a six ans, je me suis engagée dans le combat pour la reconnaissance des droits de la communauté LGBT. En 2011, grâce au groupe Rogers, j'ai bénéficié d'une bourse d'études pour approfondir mes connaissances en 'community services work' à l'Institut Charles-Telfair. En 2014, j'ai décroché mon diplôme, ce qui m'a permis d'intégrer l'ONG VISA-G et de mettre en pratique mes acquis théoriques. J'en suis la Coordination Officer. Le travail sur le terrain a permis d'approfondir mes connaissances sur la problématique LGBT, pour mieux assurer la protection de leurs droits.

## ■ Quel est votre constat du travail des ONG ?

Les organisations non gouvernementales ont un gros travail à abattre pour bâtir une société plus juste où les droits de tout citoyen, quelle que soit son orientation sexuelle, soient respectés. Ce travail sur le terrain est immense, car il est essentiel de connaître avec qui et pour qui nous oeuvrons. Les bénéficiaires de nos actions doivent recevoir le meilleur soutien possible, afin que l'on puisse identifier leurs intérêts et agir en fonction de leurs besoins.

Il importe d'établir une collaboration entre les diverses ONG, pour être plus efficaces et résoudre les maux de notre société ; afin de mieux sensibiliser des citoyens et les autorités à ce sujet.

## ■ Parlez-nous de VISA-G ?

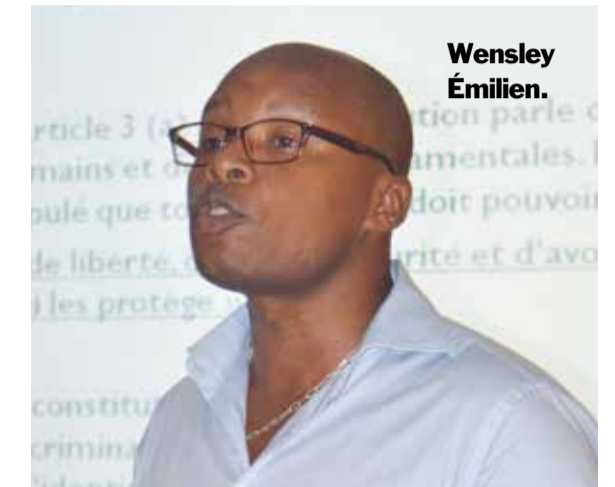
VISA-G existe depuis 1996. Cela a commencé par un groupe de personnes, de la communauté lesbienne, qui se rencontrait pour organiser des

## Une passion pour le social

Originnaire de Piton, après ses études secondaires au Bocage International School et à l'École du Nord, Ava Thancanamootoo, se destinait à des études en sciences politiques et relations internationales. Les finances faisant défaut, après un stage chez Mauritius Telecom, elle trouve un emploi au MGI, au département des archives sur l'immigration indienne, et suit des cours par correspondance d'Afrique du Sud. Militante d'Amnesty International Maurice, elle se découvre une passion pour le travail social et la protection des droits humains. Cinq ans plus tard, elle passe un Master sur les droits de l'homme et ambitionne de travailler pour une ONG internationale. En 2015, elle est embauchée pour trois mois dans une ONG sud-africaine qui s'occupe des réfugiés. Après quoi, elle décroche un poste administratif pour le bureau de Church World Service au Kenya.



José.



Wensley Emilien.

activités entre elles. Elles ont pris conscience des besoins des personnes 'trans'. Elles ont tenté de les aider, mais par manque de ressources humaines, elles n'ont pu monter une vraie structure. L'organisation a officiellement été créée et enregistrée auprès du Registrar en 2011. Ce n'est qu'en 2015 que nous avons pu établir notre bureau.

## ■ Pourquoi avoir créé VISA-G ?

Les fondateurs ont réalisé qu'il y avait un grand besoin d'aider les personnes 'trans', surtout parce que d'autres organisations travaillent déjà avec les personnes ayant d'autres orientations sexuelles.

## ■ Expliquez-nous exactement ce qu'est d'être une personne 'trans' ?

C'est une personne qui est dans le corps d'un homme, mais qui se sent femme ou une personne qui a le corps d'une femme, mais qui se sent homme.

## ■ Quels services l'ONG VISA-G propose-t-elle ?

Nous informons les gens sur l'orientation sexuelle et l'identité du genre. On évoque avec eux les dispositions de la loi sur l'orientation sexuelle.

## Lindley Couronne : « Restons mobilisés »

« Je constate avec inquiétude que ce présent gouvernement a une attitude un peu schizophrénique par rapport aux personnes lesbiennes, gay, bisexuelles et transgenres. Il reconnaît, d'une part, les discriminations que subissent les LGBT à travers l'Equal Opportunities Commission, et de l'autre, prohibe la sodomie ! » affirme Lindley Couronne, directeur de DIS-MOI. L'État mauricien ne reconnaît pas non plus les transgenres, puisqu'ils ne figurent dans aucune loi !

Les défenseurs des droits humains devraient, selon moi, rester mobilisés face au gouvernement. La lutte pour la reconnaissance des personnes LGBT continue et DIS-MOI, à travers sa commission LGBTI de Wensley Emilien jettera toutes ses forces dans ce combat. »

Nous aidons les personnes 'trans' qui ont besoin de soutien devant la justice. Si elles ont besoin des services d'un homme de loi, on tente de leur en trouver un. Nous offrons aussi un accompagnement et un soutien (psychologique) aux personnes qui ont besoin de voir un avocat ou d'un service médical. Nous menons des campagnes de prévention sur le terrain. Nous sensibilisons la communauté 'trans' et gay sur les risques du VIH/sida et des Infections sexuellement transmissibles (IST).

## ■ Avez-vous un message à nos lecteurs ?

J'aimerais que les gens apprennent à s'informer avant de juger les autres et de discriminer les membres de la communauté LGBT.

## Où contacter VISAG ?

St-Geran Lane,  
Rose Hill, Ile Maurice  
ou sur Facebook: <https://www.facebook.com/assoc.visag>



DIS-MOI, 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE, QUATRE-BORNES - TEL : 5 440 45 01  
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

DIS-MOI (Droits Humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

## DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits Humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.